



**PRÉFET
DU PUY-DE-
DÔME**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° PC 063 353 24 A0002

date de dépôt : **18 septembre 2024**

demandeur : **Monsieur CITERNE Jean-Luc**

pour : **Implantation d'un garage**

adresse terrain : **5 Rue Du Coudert lieu-dit Lair, à
Saint-Germain-l'Herm (63 630)**

Commune de Saint-Germain-
L'Herm

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-Germain-l'Herm,

Vu la demande de permis de construire présentée le 18 septembre 2024 par Monsieur CITERNE Jean-Luc demeurant 5 Rue Du Coudert lieu-dit Lair, Saint-Germain-L'Herm (63 630) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour l'implantation d'un garage ;
- sur un terrain situé 5 Rue Du Coudert lieu-dit Lair, à Saint-Germain-L'Herm (63 630) ;
- pour une surface de plancher ou emprise au sol créé de 50 m² ;
- parcelle cadastrée ZA-0280 ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu les règles générales d'urbanisme et notamment les articles L.111-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 04 novembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

À Saint Germain L'Herm,

Le *13/11/2024*

Le maire,

M^{me} Chantal Desjardes

